

Approbation de la participation financière de l'université Toulouse III-Paul Sabatier au laboratoire international franco-tchèque porté par l'I2MC

**Commission de la recherche du conseil académique  
du 14 octobre 2021  
Délibération 2021/10/CR-042**

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 38 ;*

*Vu la délibération 2020/12/CA-100 du conseil d'administration en date du 14 décembre 2020 qui fixe le montant de l'enveloppe recherche pour 2021 ;*

*Vu la délibération 2020/11/CR-041 de la commission de la recherche du 12 novembre 2020 fixant la répartition de l'enveloppe recherche 2021 ;*

*Vu la délibération 2021/06/CR-025 du 10 juin 2021 définissant les forfaits annuels pour le soutien aux laboratoires internationaux selon les critères retenus ;*

Considérant la demande de renouvellement du laboratoire international franco-tchèque en recherche clinique sur l'obésité par le professeur Dominique Langin (I2MC) ;

**Après en avoir délibéré les membres de la commission de la recherche approuvent la participation de l'université Toulouse III-Paul Sabatier au laboratoire international franco-tchèque porté par l'I2MC et décident d'attribuer un financement annuel de 2000 euros du 01/01/2022 au 31/12/2026.**

Toulouse, le 18 octobre 2021

Le Président,



Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 26

Nombre de voix favorables : 26  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prend pas part au vote : 0